

Order in Council Décret

On the recommendation of the undersigned, the Lieutenant Governor of Ontario, by and with the advice and concurrence of the Executive Council of Ontario, orders that: Sur la recommandation de la personne soussignée, la lieutenante-gouverneure de l'Ontario, sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif de l'Ontario, décrète ce qui suit:

Pursuant to Ontario Regulation 304/04, made under the Development Corporations Act

Kari-Anne Last of Wasaga Beach, Ontario

be appointed as a part-time member of the Board of the Walkerton Clean Water Centre to serve at the pleasure of the Lieutenant Governor in Council for a period not exceeding three years from the effective date of this appointment.

O.C./Décret: 501/2018

En vertu du Règlement de l'Ontario 304/04, pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* 

## Kari-Anne Last de Wasaga Beach

est nommée membre à temps partiel du conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau pour exercer son mandat à titre amovible pour une période maximale de trois ans, à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente nomination.

Recommended: Minister of the Environment and Climate Change

Recommandé par: Le ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

Concurred: Chair of Cabinet

Appuyé par: Le président/la présidente du Conseil des ministres,

Approved and Ordered: Approuvé et décrété le:

MAR 2 1 2018

Lieutenant Governor La lieutenante-gouverneure

Choudstwell